Département des Pyrénées-Atlantiques
Commune de NARCASTET

PLAN LOCAL D'URBANISME

3b1 – Plan de zonage au 1/5000ème

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	29/06/16	26/11/18	03/02/20
Modification Simplifiée n°1	20/02/20	-	21/10/20
Modification Simplifiée n°2	10/12/20	-	25/03/21
Révision	09/06/23	15/01/26	

Le Maire,
Jean-Pierre FAUX

Plan de zonage – Dossier d'arrêt

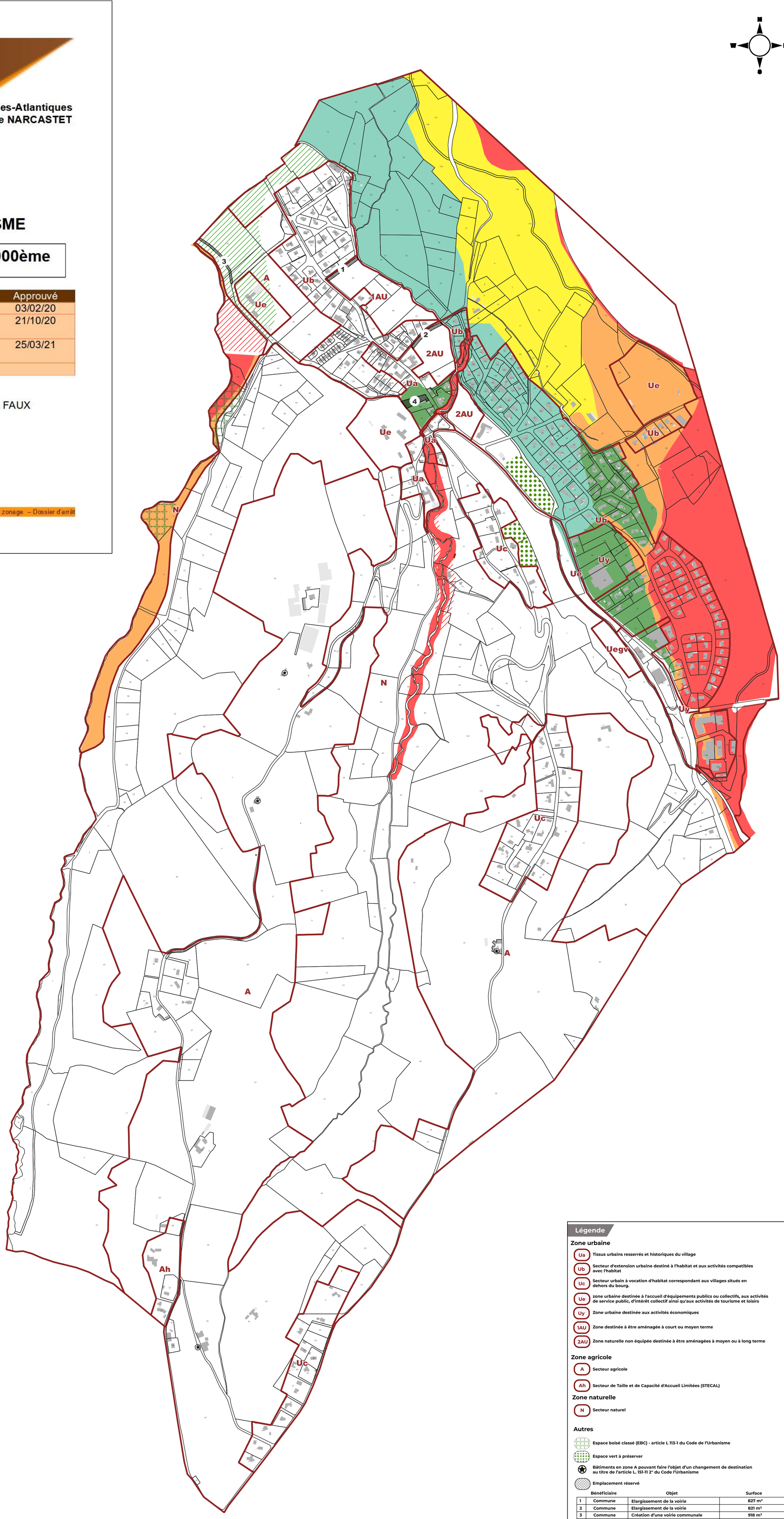

Légende

Zone urbaine

- **Ua** – Tissus urbains resserrés et historiques du village
- **Ub** – Secteur d'extension urbaine destiné à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat
- **Uc** – Secteur urbain à vocation d'habitat correspondant aux villages situés en dehors du bourg.
- **Ue** – zone urbaine destinée à l'accueil d'équipements publics ou collectifs, aux activités de service public, d'intérêt collectif ainsi qu'aux activités de tourisme et loisirs
- **Uy** – Zone urbaine destinée aux activités économiques
- **1AU** – Zone destinée à être aménagée à court ou moyen terme
- **2AU** – Zone naturelle non équipée destinée à être aménagées à moyen ou à long terme

Zone agricole

- **A** – Secteur agricole
- **Ah** – Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)

Zone naturelle

- **N** – Secteur naturel

Autres

- Espace boisé classé (EBC) - article L 113-1 du Code de l'Urbanisme
- Espace vert à préserver
- Bâtiments en zone A pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 2° du Code l'Urbanisme
- Emplacement réservé

	Bénéficiaire	Objet	Surface
1	Commune	Elargissement de la voirie	827 m²
2	Commune	Elargissement de la voirie	821 m²
3	Commune	Création d'une voirie communale	918 m²
4	Commune	Création d'un équipement de proximité	1229 m²

Légende PPRI

- ZONE ROUGE
- ZONE ORANGE

soumises à des risques importants en cas de crue centennale

- ZONE RAYEE ROUGE – soumises à des risques importants en cas de rupture de l'écrêteur
- ZONE JAUNE : zone d'expansion des crues
- ZONE VERT FONCE
- ZONE VERT CLAIR
- ZONE RAYEE VERTE

urbanisation possible sous réserves